



du Bazois

Assemblée Générale Vendredi 02 Juin 2023

Rapport d'orientation 2023

Animation de la Vie Sociale :

Le projet social

Le nouveau projet social du Centre Social a été déposé le 30 avril dernier auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre. Il nous faut, maintenant, mettre en place les axes définis dans ce projet avec pour objectif commun, de travailler : « Ensemble vers un fonctionnement Eco-Responsable ».

Notre projet social se bâtit autour d'objectifs communs qui sont :

la nature de notre territoire ; la santé et le bien-être ; le partage ; les espaces d'accueil et la communication.

La nature de notre territoire, comment la redécouvrir ?



- Eveiller la curiosité de l'enfant à la nature
- Sensibiliser et observer les méthodes ou les pratiques destinées à préserver l'environnement
- Informer pour mieux comprendre
- Organiser une journée fédératrice sur le thème de la Nature

La santé et le bien-être ensemble, comment les promouvoir ?



- Développer des activités sportives en lien avec la santé et le bien-être
- Explorer l'alimentation au cœur du Centre Social du Bazois
- Organiser une journée fédératrice sur le thème de la santé et du bien être

Le partage, comment le favoriser ?



- Favoriser le lien social pour mieux se connaître
- Rendre les participants autonomes et force de proposition
- Impulser une dynamique d'échange des savoirs tant au niveau des usagers que des bénévoles et des salariés
- Organiser une journée fédératrice sur le thème du partage
- Création d'une commission Eco-Responsabilité

Nos espaces d'accueil, comment les repenser ?

L'évolution de nos outils de communication, comment les poursuivre ?

Accueil

- Rendre nos accueils dynamiques et agréables
- Evolution de nos outils de communication

La Convention Territoriale Globale (CTG), qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

La Convention Territoriale Globale (CTG) a été mise en place en 2022. L'harmonisation des tarifs des accueils de loisirs, demandée par la CCBLM et travaillée entre les 4 centres sociaux est effective depuis le 1^{er} janvier 2023. Le volet financier reste un défi de taille devant allier contraintes budgétaires et politique de territoire. En effet, les participations financières de la CAF ayant été plafonnées, le reste en charge de celles-ci doivent être compensées par la CCBLM, ce qui n'est pas chose aisée. Pour tenir un équilibre financier, serons-nous contraints de réduire notre capacité d'accueil si la CCBLM ne peut assurer ce complément ? A ce jour, le budget validé par la CCBLM doit être discuté avec les autres centres sociaux.

Les autres actions

Les travaux de la Maison de la Parentalité ont débuté en septembre 2022. Après avoir pris du retard à cause d'une étude de sols que nous avons dû réaliser, nous sommes revenus dans les délais. Nous espérons pouvoir occuper les lieux dès la rentrée prochaine.

France Services a toujours autant de fréquentation, et davantage actuellement avec la réforme des retraites.

L'espace aquatique reste un lieu essentiel dans l'action du centre social. Malheureusement, depuis début mars, cet espace est inaccessible lié à une fermeture administrative concernant l'état du dôme, jugé dangereux. Toutes les démarches ont été effectuées auprès d'un expert mandaté par la CCBLM, afin que l'on trouve une issue favorable rapidement, pour reprendre l'ensemble des activités.

Le projet « vestiaires » reliant le bâtiment de la Maison des Générations et l'espace aquatique est toujours en cours. Le permis de construire a été accordé et nous espérons pouvoir effectuer les travaux dès septembre.

Nous poursuivrons et développerons les actions de prévention santé et de lutte contre l'isolement avec le soutien de la C.A.R.S.A.T., de l'A.R.S., et du Conseil Départemental, et avec la forte implication des bénévoles dans le cadre de la commission personnes retraitées. Cependant, les subventions sont en baisse, nous obligeant à prioriser certaines actions, plutôt que d'autres.

Nous poursuivrons la mise en œuvre du service de relayage pour lequel nous avons été retenu par l'Agence Régionale de Santé. Ce dispositif n'est plus piloté par le Centre Social, mais par celui de Moulins-Engilbert depuis le début d'année ; celui-ci ayant également la charge de la plateforme départementale de relais et d'accompagnement.

Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile :

Au niveau du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental ont pris un arrêté en vue de contractualiser un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le service. Cette négociation qui stagne depuis 2018 va commencer cette année. Une première rencontre est programmée en visio courant juin 2023 avec l'ARS.

La négociation à mener portera sur les moyens à mobiliser pour les 5 années futures. Nous militerons pour :

- L'ajustement du territoire d'intervention en vue de n'avoir qu'un seul territoire d'intervention pour l'aide et le soin à domicile,
- Le maintien de la capacité à 40 places pour le S.S.I.A.D.,
- Au niveau de l'accompagnement, la poursuite des actions de prévention (relatives aux chutes à domicile, à l'isolement, à la dénutrition et à la déshydratation) sur les bases définies : 30 minutes par mois d'intervention auprès de 80 bénéficiaires,
- Le maintien des crédits liés aux actions de formation du personnel et ceux pour les échanges entre aide soignants et aides à domicile sur des situations complexes,
- La reprise des déficits de l'aide à domicile des années précédentes.

Accueil de Jour :

Les 4 places supplémentaires attribuées par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé, pour l'ouverture d'une antenne de l'accueil de jour sur Saint Honoré les Bains, à titre expérimental, ont été renouvelés de façon pérenne par arrêté, en date du 13 février 2023. Le renouvellement de l'autorisation sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe qui a lieu en mars dernier et dont le rapport est à déposer auprès des instances pour le 30 juin prochain.